

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 27 mars 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 20/03/2018
Présents : 20	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Michel SALLES, Robert SOUQUE
Votants: 22	
Pour: 22	
Contre: 0	Représentés : Gérard BARO par Francis BOUTES, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés : Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Sylvie QUEROL, Philippe VIDAL
	Absents :

Objet: Communication et promotion des activités de pleine nature

Le schéma local d'orientation et de développement touristique 2014-2020 du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles a identifié quatre thèmes fédérateurs :

- les patrimoines culturels et naturels
- l'itinérance et les Activités de Pleine Nature
- l'oenotourisme et les produits du terroir
- le tourisme de santé et de bien-être.

Ceci s'est traduit par la volonté de développer l'offre de nature en visant les objectifs suivants :

- entretenir la filière du tourisme de pleine nature
- amplifier le mouvement par la déclinaison organisée de nouvelles filières thématiques (escalade, vélo...)
- poursuivre cet engagement en direction du tourisme de nature par des actions sur l'ensemble de la chaîne du projet au produit touristique.

C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est mobilisé en 2016 et 2017 sur la création d'un GR® de Pays valorisant ses vignobles, mais a su aussi s'investir dans une démarche Pôle de Pleine Nature.

En effet, suite à la création du GR® de Pays « *Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles* » en 2014, typé « Montagne » et à la demande des communautés de communes Avants Monts, du Minervois au Caroux et Sud Hérault, un GR® de Pays « Vignobles » est en cours de création. Son expertise est maintenant terminée, les aménagements vont être réalisés au cours de l'année 2018. Ce nouveau maillage permet la création d'une offre particulièrement attractive, autour de plusieurs vignobles remarquables : Minervois, Saint-Chinian, Faugères. Il permet la découverte du Pays à travers ses identités paysagères et patrimoniales viticoles.

Ainsi, le territoire sera doté de deux grands itinéraires, différents et complémentaires, qu'il convient maintenant de faire connaître aux différents publics visés.

Parallèlement, le Pays et ses partenaires se sont pleinement engagés dans la démarche Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux ». Le territoire a élaboré une stratégie ambitieuse et structurante, organisée autour des objectifs suivants :

- développer une pratique locale et durable des APN
- développer un écosystème économique autour des APN.

Afin de développer notre notoriété autour des Activités de Pleine Nature, il convient de doter le territoire de moyens opérationnels afin de toucher les clientèles et déclencher la visite. Ces moyens mis en œuvre doivent être complémentaires dans le contenu diffusé mais aussi dans les modes de diffusion.

En complément du positionnement et pour accompagner l'argumentaire, il a été décidé d'élaborer une photothèque et une vidéothèque libres de droit. Les photos et vidéos devront refléter les éléments identitaires clés pour les différents publics cibles. Cette base de données sera construite via une mobilisation des visuels et rush disponibles auprès des professionnels du tourisme. Un travail avec des étudiants sera par ailleurs réalisé.

Pour structurer une stratégie numérique sur les réseaux sociaux, il a été décidé de recourir aux services d'une agence spécialisée. Ce travail devra permettre d'initier la démarche de la relation média et de « Community management » auprès des clientèles et des territoires cibles. Cet accompagnement permettra de donner aux acteurs du territoire les outils, les bases de données et les supports nécessaires au travail de promotion dans la durée.

Ainsi, la communication et la promotion des activités de pleine nature du Pays Haut Languedoc et Vignobles passent par le développement des actions suivantes :

- réalisation d'un topo guide pour le GR® de Pays « Vignobles »
- prestations de relation presse médias et réseaux sociaux
- photothèque et vidéothèque dédiées aux APN

Le coût total de l'opération s'élève à 74 443,50 € TTC pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de :

- | | |
|---|-------------|
| - l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour | 47 643,84 € |
| - Conseil départemental de l'Hérault pour | 11 511,42 € |

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 15 288,24 €
(dont 399,54 € permettent de lever 1 598,16 € de FEADER/LEADER).

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 27 mars 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

